

**Question écrite du 23 mai 2022 de M. Didier Lyon: «Durée des feux de signalisation à l'avenue du Mail et à l'avenue Henri-Dunant».**

Ma question s'adresse à Mme Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative en charge du département de la sécurité et des sports.

Plusieurs citoyens habitant le quartier de Plainpalais m'ont fait part de leur mécontentement relatif à la durée des feux de signalisation des passages pour piétons situés à l'avenue Henri-Dunant 11 et à l'avenue du Mail 25. Les personnes âgées et à mobilité réduite ont à peine le temps de traverser ces passages pour piétons, qui sont d'ailleurs d'une longueur importante. Il est important de privilégier la sécurité des piétons.

Mme Barbey-Chappuis peut-elle faire le nécessaire auprès de l'Office cantonal des transports afin de rallonger la durée de ces deux feux de signalisation, afin de permettre aux personnes âgées et à mobilité réduite de traverser en toute sécurité?